

Pè lo camp dè Thurgovie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 4

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192764>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il est dix heures ! M. Lozé, assis devant son bureau très encombré d'objets disparates, feuillette les rapports du matin. Un à un ses chefs de service viennent lui rendre compte des événements de la veille. Il donne des ordres, conseille une enquête, reçoit la visite d'un solliciteur, se précipite au téléphone, pendant que par quatre portes différentes pénètrent quatre policiers différents. Le chef de la sûreté vient à peine de signaler une nouvelle piste possible, que de nouveaux renseignements obligent le préfet de police à contremander ses instructions. Drrrr ! Drrrrr ! Une sonnerie électrique ! M. Lozé se précipite vers l'appareil qui est en communication directe avec tous les commissariats de police. Un incendie, un vol monstrueux ou bien un vol de l'Obélisque ! Vite des ordres !

Cependant arrivent le courrier et les journaux ! M. Lozé parcourt lui-même tous les journaux, toutes les revues. Les articles qui visent spécialement son administration ou qui présentent un caractère d'information policière sont déjà signalés à son attention. Si, par surcroît de besogne, il ne peut se livrer à la consolante lecture des véhémentes jérémiades d'un reporter rossé par les *cognes*, il parcourt un résumé de la presse non moins réconfortant. Inutile d'ajouter que les articles désobligeants sont dûment classés et catalogués. Tel journaliste a son dossier particulier qui suffirait à faire pendre toute une rédaction.

Après avoir parcouru son courrier, le préfet de police est tout à ses visiteurs. On entre chez lui comme en un moulin. La carte d'audience est le plus souvent inutile, témoin le singulier défilé de personnalités différentes qu'il nous a été donné de voir, il y a quelques jours à peine. A dix heures et demie, M. Lozé reçut dans son cabinet une majesté très authentique, très boulevardière, qui avait à remercier la préfecture de police de.... ce qu'il vous plaira d'imaginer. La conversation n'était pas confidentielle, fort heureusement, car les allées et venues des employés finirent par étonner le royal visiteur, qui ne cacha pas sa stupéfaction. Je crois bien que M. Lozé avait un peu exagéré, ce jour-là, les nécessités du service. L'exotique altesse, habituée à entendre marcher dans son mur, a dû trouver bien parisienne cette réception à portières continuellement soulevées.

Au royal visiteur succédèrent quatre marchands des quatre-saisons, deux vieilles et deux vieux, qui avaient à se plaindre de l'intolérance d'un agent trop zélé. L'entretien dura si longtemps qu'un général faillit perdre patience et s'en retourner bredouille après avoir mordillé, une heure durant, tous les poils de sa moustache grise.

Le soldat fit poser un reporter, le reporter fit poser une grande dame à salon très politique, laquelle grande dame fit poser, etc., etc. A midi et demie, le préfet de police put enfin s'esquiver un instant pour ne pas désespérer son cordon bleu.

L'après-midi, le préfet de police n'est guère moins affairé. Cette diablerie de politique l'amène presque journellement place Beauveau, où il reçoit les mystérieuses communications d'une police marchant parallèlement à la sienne. Puis viennent les cérémonies officielles, les séances d'un conseil municipal taquin, les graves incendies, tous les événements pa-

risiens qui nécessitent la brusque apparition de M. Lozé.

De six à sept, lecture des rapports du soir, nouveaux ordres, nouvelles réceptions des chefs de service si besoin est.

Où M. Lozé triomphe, personne ne peut le nier, c'est dans les campagnes énergiques menées contre les perturbateurs de la rue. Il semble avoir adopté comme tactique un étalage aussi imposant que possible des troupes dont il peut disposer. Il ne nous appartient pas, ici, de rechercher si cette mise en contact de la poigne policière avec la susceptibilité des Parisiens ne cause pas quelques désordres que l'on pourrait éviter, mais de si chaudes troupes en imposent quelque peu aux manifestants pour rire. Témoin les soirées de *Lohengrin*.

En temps d'émeutes, le préfet de police donne volontiers de sa personne. Il aime à diriger son état-major lui-même, surveille l'engagement des hostilités d'une cachette voisine et intervient au bon moment. Son intervention n'est pas précisément pacifique et il aime assez à faire charger ça.

Ce que c'est qu'une mère. — Savez-vous ce que c'est que d'avoir une mère ? En avez-vous une ? Savez-vous ce que c'est que d'être enfant ? pauvre enfant, faible, nu, misérable, affamé, seul au monde, et de sentir que vous avez auprès de vous, autour de vous, au-dessus de vous, marchant quand vous marchez, s'arrêtant quand vous vous arrêtez, souriant quand vous pleurez, une femme, un ange qui est là, qui vous regarde, qui vous apprend à parler, qui vous apprend à lire, qui vous apprend à aimer ! qui réchauffe vos doigts dans ses mains, votre corps dans ses genoux, votre âme dans son cœur ! qui vous donne son lait quand vous êtes petit, son pain quand vous êtes grand, sa vie toujours ! à qui vous dites : « Ma mère ! » et qui vous dit : « Mon enfant ! » d'une manière si douce, que ces deux mots-là réjouissent Dieu !

VICTOR HUGO

Sous le titre : *Joyeusetés de la poste*, on nous communique les lignes suivantes :

Il y a quelques mois, une personne avait envoyé à Paris un pli chargé à l'adresse d'un hôtel.

Un certain temps se passe et l'expéditeur ne reçoit aucune réponse. Un peu inquiet sur le sort de son pli, il se décide à faire une réclamation en règle auprès de l'administration des postes.

Quelque temps après, elle reçoit son pli en retour, avec ces mots, au dos de l'enveloppe :

Destinataire décédé par ordre du patron de l'hôtel. Signé : fact. S.

Il paraît que le facteur, en écrivant cette annotation, avait oublié le mot : *Retour par ordre*, etc.

Le patineur. — Le patineur, dit Raoul Toché, est un individu qui se termine

d'un côté par une tête et de l'autre par une paire de patins.

La carrière qu'il a embrassée est honorable, quoique peu rétribuée. Il ne trouve guère l'occasion de l'exercer que pendant l'hiver, et encore il faut qu'il fasse froid. Tout le reste du temps il y a bien de la morte-saison.

Le patineur peut être manchot, mais il est indispensable qu'il jouisse de ses deux jambes.

Parmi les patineurs célèbres, on cite fort peu de culs-de-jatte.

Quand le patineur ne patine pas, il est assez difficile de le distinguer des autres individus.

On peut avoir des patins et ne pas patiner, mais il est impossible de patiner sans avoir des patins.

Le patineur patine de préférence sur la glace. Il doit éviter d'y inscrire son nom, ce qui le ferait reconnaître pour un habitué des restaurants de nuit et pourrait lui faire manquer quelque riche mariage.

Il y a deux sortes de patineurs :

Le patineur qui sait patiner ;

Le patineur qui ne sait pas patiner.

Le patineur qui sait patiner éblouit la galerie par l'ingéniosité de son lancer, l'imprévu de ses retours et la hardiesse de ses courbes.

Le patineur qui ne sait pas patiner est chargé de la partie comique. Sa fonction consiste à tomber dans n'importe quel sens. Les gens qui aiment à parier l'utilisent volontiers pour jouer à pile ou face.

Le patineur tombé n'a qu'un moyen de se relever : c'est d'ôter ses patins. S'il désire tomber à nouveau, il s'empresse de les remettre, et ainsi de suite.

La patineuse ressemble beaucoup au patineur, à cela près qu'elle est d'un autre sexe.

Les vrais patineurs patinent le plus longtemps possible.

Les patineurs ont fondé un club. Le baccarat y est remplacé par des séances de patinage et le trou de la cagnotte par des trous dans la glace.

Quand un patineur tombe dans un de ces trous, on dit volontiers qu'il est décavé.

De temps en temps, le club annonce des fêtes. Aussitôt le dégel arrive et la fête ne peut avoir lieu.

Pè lo camp dè Thurgovie.

Vaitsè z'ein iena coumeint quiet quand bin on est 'na brava dzein et qu'on a bouna einteinchon, on pào ètrè aqchenà d'ètrè dè la cacibraille et mémameint on lârro.

Quand on a bin accoutemà dè fèrè oquiè et qu'on lo fà ti lè dzo, on l'ai re-peinsè sein que y'aussè fauta dè fèrè on niao à son motchào dè catsetta, que dâi iadzo, mémo, on lo fà sein l'ai peinsà,

quand ne faudrai pas lo fêrè. L'est cein que fe Caprineau, quand bourlâvè tsi leu : l'étâi z'u portâ à la fretéri, et tandi que colâvè, on criè ao fû. C'étâi tsi Caprineau. Adon mon lulu sè met à traci, et arrevâ à l'hotò, sè depâtsè dè rinci son seillon ao borné et dè lo reportâ à sa pliace po vito allâ dêtatsi sa vatse. Et c'est porquî, assebin, Coucan, lo pe bravo homo dâo mondo, on iadzo que l'avâi dêcutsi, sè cru tandi lo né que l'étâi à l'hotò et vollie fêrè coumeint dè coutema, sein lâi peinsâ.

Ora, vaitsè me n'historie :

Vo sèdè que stu âoton passâ, lâi a z'u on camp pè lo canton de Thurgovie, que cein sè tràovè à l'opposite dâo canton dè Vaud, et que faut travaissâ tota la Suisse po lâi allâ. Y'ein a dâi noutro que lâi sont z'u. C'étâi on régiment dè vilhio dè la landevai, lè bataillons 7, 8 et 9, dâi z'homo rassis, mâ dâi lulus solido ao pousto et fermo quie. Tandi que l'étiot per lè, cliâo pourro diablo ont du traci ; on l'âo z'a pas bailli lo lizi dè fêrè lè tsaropès, et ma fai quand cein vegnâi lo né l'étiot reindus.

On dzo que sè trovâvont gaillâ mafi, on eimpartiâ dè la compagni à Coucan lodzivè dein on manedzo, que crayo, et coumeint tsacon avâi fauta dè sè reposâ, furont binstout ti à sonicâ, sein sondzi à sè fêrè dâi fârcès. Aotrè la né, on ôt cauquon que rebenâvè permi lè z'autro. Lo sergent, que ne droumessâi què d'on ge, sè reveillè et sè peinsâ : qu'est-te cosse ? Sè veillè on momeint, et quand vâi qu'on fotemassivè adé, sè peinsâ : ye fraimo que l'est on gaillâ que va foradzi dein lè bossons dè sè camarado po accrotsi dâi porta-mounia. Adon ye fâ :

— Eh ditès-vai ! que fédè-vo perquie ?

Nion ne repond rein. C'est bin cein, se sè peinsè lo sergent, c'est on lârro. Adon lâi criè :

— Tonaire ! volliâi-vo repondrè, oi âo na ! Que tsertsi-vo ?

L'autro, que n'étâi que lo bravo Coucan, tot eintoupenâ, que sè crâyâi que l'étâi à l'hotò et que l'étâi sa fenna que l'âi demandavè cein que tsertsivè, lâi repond :

— Lo pot !

Pédicure pour fauves !

Voilà, j'imagine, un métier assez étrange. Il existe cependant, et ce n'est pas, je vous assure, une sinécure. Les animaux féroces, enfermés dans les ménageries, sont souvent atteints d'une maladie qui présente pour leur existence les plus grands dangers. Leurs ongles qui, dans la captivité, n'ont plus que des fonctions restreintes, ne s'usent pas suffisamment. Ils poussent, s'allongent, se recourbent, finissent par entrer dans les chairs. De là graves et nombreux accidents. Un seul remède : leur rogner les ongles, opération assez embar-

sante, quand il s'agit d'un lion, d'un tigre, d'un loup, d'un ours ou d'un léopard.

Cette curieuse et délicate opération fut pratiquée, l'autre jour, au museum de Paris, sur un ours américain. On essaya, tour à tour, de la ruse et de la douceur ; la force seule réussit, et non sans peine. Assistons au drame : Deux gardiens, armés de pieux, pénètrent dans la cage pour s'emparer du fauve, mais l'ours prend aussitôt une attitude tellement résolue que les gardiens s'empres- sent de battre en retraite. Enfin, après bien des tentatives, un nœud coulant, habilement lancé autour du cou de l'animal, permet de le tirer au bon endroit. La cloison mobile fait son office, si bien que l'ours, pris entre la grille et cette cloison, se trouve réduit à l'impuissance. Mais la victoire reste encore indécise.

Malgré sa situation, l'ours déploie une telle dextérité que, pendant une heure, il est impossible de lui attacher une patte. On y arrive pourtant. Alors s'engage une lutte terrible. Une patte de derrière a dû aussi être amarrée. Trois hommes robustes, cramponnés à chaque patte, sont incapables de maîtriser le patient, qui les secoue avec une vigueur extraordinaire. Mais les nœuds sont irrésistibles et le fauve, enfin las de ses prodigieux efforts, est soumis à la position si péniblement conquis qu'exige l'opération. Alors se présente le pédicure qui, armé de pinces tranchantes, peut faire librement son office, et maître Martin, débarrassé de son excès de griffes, est rendu à l'indépendance et au bien-être. L'air tranquille et calme, débonnaire, presque reconnaissant, il arpente lentement sa cage, tandis que les opérateurs, au nombre de six, haletants et émus, s'épongent le front. L'opération a duré près de deux heures.

RAOUL LUCET (La France).

Ce que valent deux sous par jour. — Celui qui dépense inutilement seulement 10 centimes par jour, dépense inutilement plus de 36 francs par an ; et 36 francs par an, c'est le produit de deux arpents de terre. Maintenant, savez-vous tout ce que perd celui qui perd 10 centimes par jour, soit en les dépensant mal à propos, soit en ne les gagnant pas, quand il pourrait les gagner ? Il perd la première année 36 francs ; la deuxième année 36 francs encore, plus le revenu qu'auraient produit les premiers 36 francs ; la troisième année encore 36 francs, plus le revenu des deux premières années, et ainsi de suite. Et au bout de 20 années, il se trouve que toutes ces sommes accumulées forment celle de 1200 francs. Si bien que l'ouvrier qui perd seulement 10 centimes ou pour 10 centimes de temps par jour (car le temps c'est de l'argent), perd en 20 ans, 1200 francs.

Mot du dernier logogriphe : *Madame, Adam.* — Ont répondu juste : MM. Favre, Romont ; Pasteur, Berne ; Delessert, Vufflens ; V. Isabel, Eysins ; Testuz, Villeneuve ; Dunoyer, Cressier ; Penay, Dardagny ; Millio id, Penthéraz ; Cercle, Lutry ; Grivat, Féchy ; Tschoumy et L. Chapuis, Moudon ; Constant Basset, Duboule, Duparc, Chevalley, Orange, Pignet, Genève ; Vulliemin, Fleurier ; Glauser et Nicodet, Yverdon ; L. Widmer, Valeyres ; Tanner et Morard, Bulle ; Rebmann et Aubert, Vevey ; Wagner, Thuillard et Beau-Rivage, Lausanne ; Destraz, Echandens ; Zehnder, Paris — La prime est échue à M. Constant Basset, à Genève.

Métagramme.

Je suis, avec un D, ce qu'on aime à Paris

Comme partout. Avec L je me donne :

Si je prends M, il n'est personne

Qui n'ait besoin de moi pour être bien compris.

Je trône avec un P dans le sein du ménage.

Avec un R je vous nourris.

Enfin, avec un S je suis l'effroi du sage.

Prime : Un chromo.

THÉÂTRE. — Dimanche 24 janvier : **La Bouquetière des Innocents**, drame en cinq actes. Ce drame, fort intéressant par ses scènes historiques, a des situations vraiment saisissantes et très habilement mises en action ; l'attention ne languit jamais. Aussi attendons-nous de cette représentation un nouveau succès pour l'excellente troupe de M. Scheler.

Concert d'abonnement. — Nous rappelons que le troisième grand concert d'abonnement donné par la société de l'Orchestre de la Ville et de Beau-Rivage aura lieu mercredi 27 janvier, avec le concours de MM. Rehberg, pianiste, professeur au conservatoire de Genève, Ch. Troyon, ténor, professeur de chant. Direction de M. Banti. L'Orchestre sera notablement renforcé par des artistes et amateurs de Lausanne et Vevey.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

CONSTRUCTIONS EN FER

Serrurerie en tous genres.

Spécialité de fourneaux de cuisine au bois.

St-Roch, 14 et 16, LOUIS FATIO, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48. — Canton de Genève 3 % à fr. 105. — De Serbie 3 % à fr. 85. — Bari, à fr. 63. — Barletta, à fr. 40. — Milan 1861, à fr. 42. — Milan 1866, à fr. 12,50. — Venise, à fr. 26. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 100. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 15. — Tabacs serbes, à fr. 15. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.

J. DIND & Co, Ancienne maison J. GuisHoud.

4, rue Pépinet, LAUSANNE

Succursale à Lutry. — Téléphone.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.